



## **PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE**

### **INSTALLATIONS CLASSEES**

Par arrêté préfectoral n° 20420 du 13 décembre 2016, il est prescrit à la société SYNTHRON des mesures de gestion de pollutions au droit de l'établissement situé à AUZOUER EN TOURAINE et VILLEDOMER.

Le texte intégral de l'arrêté peut être consulté dans les mairies de AUZOUER EN TOURAINE et VILLEDOMER.